



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

ID : 074-257401729-20240227-D2024_02_10-DE

S²LOW

DELIBERATION

2024 02 10

Séance du mardi 27 février 2024 à 18h15 dans la salle les morènes à la CC Genevois

Présidente : METRAL Christelle

Date de convocation : 20/02/2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 17

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, DE VIRY François, DEMONCEAU Henry, GILET Laurent, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, PUGIN André, RANNARD Paul, SAFONOVA Léna, SAUGE Pascal, SEVE François, VERDONNET Christian.

Excusés : BOGET Alain (Suppléant), LAVOREL Joëlle, VINCENT Carole (Suppléante)

Absents : AYEYB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick
SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

Objet : **MODIFICATION TARIFICATION DE L'EAU SUR L'AIRE DE REIGNIER**

Suite à l'augmentation des tarifs appliquée par le Syndicat des eaux de Bellecombe à FILLINGES pour la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées, la pollution domestique, la redevance de prélèvement d'eau et la modernisation des réseaux, le SIGETA doit adapter le tarif facturé, après étude la Présidente propose 5.00€ par mètre cube.

Le comité syndical, par 17 voix pour 0 voix contre et 0 abstention,
APPROUVE, la modification de tarif de l'eau pour l'Aire de Reignier.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS



La Présidente,
Christelle METRAL

